

Evry, le 9 janvier 2015

NOTE A L'ATTENTION DES FAMILLES POUR L'OBTENTION D'UNE BOURSE NATIONALE DE LYCEE

Madame, Monsieur,

Votre enfant est actuellement scolarisé **en classe de troisième**.

En vue de son entrée en lycée, ou lycée professionnel, ou EREA à la rentrée scolaire 2015/2016, le Service Académique des Bourses à la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de l'Essonne attire votre attention sur **la campagne de bourses de lycées** qui se déroulera à partir :

du 15 janvier 2015

Vous pouvez utiliser la fiche d'auto-évaluation ci-jointe pour estimer si vous pouvez prétendre à une bourse nationale de lycée.

Si vous souhaitez que votre enfant bénéficie d'une bourse au lycée, vous devrez **retirer un dossier de demande de bourse** auprès de l'intendance du collège où est scolarisé votre enfant.

Ce dossier dûment rempli devra être retourné **au collège impérativement avant le 2 avril 2015, accompagné des pièces demandées**.

Un accusé de réception vous sera remis, comme preuve du dépôt de votre demande. **Vous devrez le conserver**, ce document pouvant vous être demandé ultérieurement par la DSDEN de l'Essonne en cas de **contestation**.

ATTENTION !

Ces démarches sont indispensables pour que votre enfant puisse bénéficier d'une bourse de lycée à la prochaine rentrée scolaire même s'il bénéficie actuellement d'une bourse de collège.